

relles religieuses le Valais avait pris rang et s'était fait reconnaître dans la confédération helvétique.

L'histoire du Valais, pendant près de deux siècles, c'est-à-dire depuis 1600 jusque vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, offre peu d'événemens remarquables. A cette époque les troubles qui ont lieu en France réagissent sur ces peuples qui aspirent à l'indépendance et l'obtiennent de force en 1798. Les Français envahissent le Valais. La république y est proclamée; double république: la république Rhodanique et la république Sarine ou de Broye. En 1799, les Autrichiens pénètrent par le Simplon jusqu'à Brieg. Insurrection contre les Français. Les patriotes sont de nouveau vaincus. Le premier consul Bonaparte passe avec 30,000 hommes par le Valais et le St.-Bernard pour aller en Italie.

En 1802, le directoire sépare le Valais de la république helvétique et lui donne une constitution qui le déclare état libre et indépendant.

Un décret du 12 octobre 1810 réunit le Valais à la France sous le nom de département du Simplon.

Par le traité de Paris du 3 mai 1814, la France renonce au Valais, qui est rendu à son indépendance primitive. Le 15 avril 1815, d'après le vœu général des 13 dizains, le Valais fait partie de la confédération helvétique. Il y rentre comme vingtième canton.

Depuis 1815 rien n'a troublé le repos dont jouit le Valais.

#### ANTIQUITÉS.

Le Valais ne manque pas de monumens qui attestent le passage et le séjour des Romains dans cette contrée. Quelques uns de ces marbres antiques copiés et publiés par des écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle n'existent plus, mais il en reste encore assez pour mériter l'attention de l'archéologue, du géographe et de l'historien. On ignore absolument ce qui concerne le Valais avant J. César: et le plus ancien monument où se trouve son nom est l'épithaphe de *L. Aurelius Respectus*, qualifié de citoyen du Valais, et les Equestres (*bis civi Valensi et equestri*), qu'on peut rapporter à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Ce fut sous Auguste que le Valais prit le nom de Vallée Pennine. Il fit ouvrir ou réparer les routes, et notamment celle du Saint-Bernard. Le temple de *Jupiter Pennin*, élevé au sommet du passage, était en grande vénération. Les voyageurs, et surtout les officiers des légions qui traversaient sans accidens cette dangereuse montagne, ne manquaient pas de témoigner leur reconnaissance à la divinité protectrice par des *ex-voto*, dont on a trouvé un grand nombre au *Plan de Jupiter*. Ces *ex-voto* la plupart gravés sur des plaques de marbre, ont presque tous la même formule, et ne diffèrent que par les noms de ceux qui ont accompli leurs vœux. Il y en a une trentaine dans la collection d'antiquités du Saint-Bernard. Des colonnes miliaires furent placées sur cette route. Il en reste trois: l'une au *bourg Saint-Pierre*, et les deux autres à *Martigny*. Une quatrième a été

découverte à Sion et placée à l'Hôtel-de-Ville. On a trouvé encore dans le Valais une vingtaine d'inscriptions plus ou moins bien conservées: 8 ou 10 à Saint-Maurice, 3 à Martigny, 3 à Sion, 1 à Sierre, 1 à Fully, 1 dans la vallée d'Hérens, des médailles curieuses, etc., etc.

#### MOEURS, CARACTÈRES, COUTUMES.

Les mœurs valaisannes se sont adoucies dans les formes politiques; on n'impose plus d'amendes arbitraires à un homme parce que ses richesses sont contraires à l'égalité démocratique; on ne force plus le débiteur insolvable à s'asseoir en public sur une pierre glacée, presque nu, et dans une attitude suppliante; on n'intente plus d'accusation de magie ou de sorcellerie; on ne met plus à la torture un prévenu, pour lui faire avouer, par les tourmens, un crime qu'il n'a pas commis. Il y a bientôt trois siècles qu'on a enterré cette redoutable *masse*, qui détruisit tant de châteaux et ruina tant de familles. Chacun sait que, quand quelque personnage perdait la faveur populaire, tous ceux qui voulaient sa perte, enfouaient un clou dans une massue, grossièrement façonnée en tête humaine. Quand le nombre de ces accusateurs semblait suffisant, ce signe de réprobation était porté devant la demeure de l'accusé; l'avocat de la masse le citait pour se justifier, le cortège le condamnait sans l'entendre, on lui fixait un terme pour émigrer; s'il refusait de partir et tentait de repousser la force par la force, son château était assiégé, pris, pillé, brûlé et démantelé. Ainsi furent traités les Rarogne, les Châtillon, les Supersax, le cardinal de Sion lui-même et tant d'autres barons, chevaliers et magistrats.

Dans les hautes vallées, les habitans, loin d'avoir le désir d'attirer l'attention, sont jaloux de leur obscurité, de leur ignorance, de leur pauvreté même, qu'ils croient nécessaires à leur bonheur. Robustes, sobres, aimant le travail, les *Anniviards* ont, dès long-temps, banni de leurs pays les cabarets et la mendicité, et ne connaissent d'autre luxe que celui du *repas des funérailles*, pour lequel ils dépensent souvent le revenu de plusieurs années. Là, le lien du mariage est scrupuleusement respecté. Le vieillard exerce une autorité patriarcale au milieu d'une famille docile et soumise, et si quelque jeune fille faible faillit, la réparation est prompte et le mariage suit immédiatement. Dans la vallée de Viège, les coutumes des habitans sont toutes religieuses. Au milieu d'une nature qui tombe en ruines, on sent plus intimement le besoin des secours du ciel, et ces bons paysans les demandent chaque jour avec ferveur. Autant cette peuplade se distingue par l'extrême simplicité de ses habitations, autant elle aime à parer les autels consacrés à son culte. Partout ce sont de vastes églises, de jolies chapelles, d'agrestes oratoires, attestant la dévotion de ceux qui les ont bâties et qui les fréquentent. Quel spectacle plus imposant, que celui de ces montagnards, exposés aux torrens, aux avalanches, aux chutes de rochers, s'assemblant chaque soir, sur la place principale du village,

pour implorer, par une prière faite en commun, la sauve-garde d'un Dieu protecteur.

#### COSTUMES.

DANS les villes du Valais, à Sion, à Saint-Maurice, l'ancien costume national est depuis longtemps abandonné. Les hommes ont adopté nos vêtements français; de leur côté, les dames valaisannes ont renoncé presque toutes à leurs vieilles modes; elles recherchent avec empressement ce qui vient de Paris. Les étoffes légères, les rubans élégans ont succédé aux riches brocards, aux dentelles de prix.

Dans quelques communes des dixains supérieurs, les femmes portent encore des coiffes rouges et des corsets cuirassés, aussi gênans que défavorables à la taille. Dans le val d'Illicz, où les paysannes ont souvent à traverser des neiges profondes ou de hautes herbes humides, elles ont de larges culottes, dans lesquelles elles rentrent leur jupe à mi-corps. Le corset et le chapeau indiquent seuls le sexe de ces intrépides amazones.

#### IDIOMES.

Sur le revers méridional des Alpes, dans les ha-meaux voisins de la Lombardie, l'italien est en usage. A Sion, à Saint-Maurice, à Martigny et dans toute la vallée du Rhône, on parle le français. Chaque vallée latérale a son dialecte particulier; dans celles de Bagnes, de l'Entremont, etc., on fait usage d'un patois composé du celtique, du latin, de l'ancien gaulois, fort difficile à comprendre à cause de ses aspirations gutturales, de ses fréquentes élisions ou de l'absence de certaines lettres; ainsi on dit *ô muhet* pour le mulet.

Il serait intéressant de faire des recherches sur l'idiome français vallaisan; si comme il le paraît, on y trouve plusieurs mots des langues des Huns, des Madschares, des Sarrasins, on pourrait conjecturer avec quelque vraisemblance duquel de ces peuples proviennent les premières colonies, qui ont défriché cette partie des Alpes Pennines; ce serait principalement le patois de la vallée d'Anniviers qui devrait attirer l'attention des glossophiles; dans cet étrange dialecte les *s* sont changés en *ch*, les *ch* en *z*, l'*i* final est suivi d'un *g* ou d'un *k*, ce qui donne à cet idiome un air bas-breton, ou gallique.

#### VILLES, COMMUNES, CHATEAUX.

**SION.** — Cette antique cité, ceinte de fossés, de remparts et de tours gothiques, est, sans contredit l'une des villes suisses dont l'ensemble offre l'aspect le plus pittoresque. Située dans la partie la plus large et la plus chaude de la vallée du Rhône, et traversée par le dangereux torrent de la Sioune, qui l'a souvent désolée, elle est dominée par un immense rocher, qu'une profonde fissure a partagé en deux croupes. La plus élevée se couronne des ruines du château Tourbillon. Sur l'autre croupe, un peu plus basse et d'un

abord moins pénible, est le château de Valérie et une église fort ancienne. Sion, dont l'origine remonte au siècle d'Auguste, et qui donna son nom latin aux *Seduni*, a été assiégée, prise et brûlée en tout ou en partie, huit fois depuis 888, que Rodolphe premier, roi de la Transjurane, s'en empara, jusqu'en 1798 que les Français l'emportèrent d'assaut, et en 1799, qu'elle fut quelque temps occupée par les Autrichiens. Elle a six portes, et se divise en quatre quartiers. Ses rues sont étroites et ses maisons inégales et construites comme si on s'était proposé d'intercepter les rayons du soleil. Cependant la partie de la ville neuve est bâtie sur un meilleur plan. Sion a cinq églises, un hôtel-de-ville, un collège, un arsenal, un cabinet de physique et d'histoire naturelle. Non loin de la ville, on visite le champ de bataille de *la Planta*, où les patriotes du haut Valais battirent complètement une armée de 1,000 Savoyards, le 13 novembre 1475, jour fameux dans les annales de ce canton, et dont l'anniversaire se célèbre encore. Les environs de Sion offrent de jolies promenades et des points de vue pittoresques. Le safran, le laurier, l'amandier, le grenadier, le figuier y croissent spontanément.

**ISERABLOZ.** — Village suspendu à un rocher presque inaccessible, bordé d'affreux précipices et couronné de sombres forêts d'érables, dont il tire son nom. Là vit une peuplade isolée, laborieuse et riche, qui a conservé une telle simplicité de mœurs, que la bonne foi y tient lieu de livre de compte, et soulage sa mémoire par des marques gravées sur des morceaux de bois. Il n'y a pas très long-temps qu'une porte d'écurie, chargée de croix et d'autres signes, fut apportée devant le juge et admise comme preuve irréfragable. Cette commune est souvent, en hiver, sans communication avec la plaine.

**MARTIGNY.** — C'est l'*Octodorus* des Romains, ainsi que le prouvent plusieurs inscriptions mutilées, conservées dans l'église de Notre-Dame. Il est composé de Martigny *la Ville*, où se trouve l'église paroissiale, la maison prévôtale de Saint-Bernard, le prieuré et quelques beaux bâtimens, et de Martigny *le Bourg*, placé plus haut à 1480 pieds au-dessus du niveau de la mer, et où se tiennent des foires considérables et des marchés hebdomadaires très fréquentés. En 1595, la Dranse ne laissa que trois maisons, à Martigny, et l'on ne se rappelle que trop les ravages qu'y a exercés la débâcle de 1818.

**SAINT-MAURICE.** — Jolie petite ville d'environ 1300 habitans, située au bord du Rhône. Sa rue principale est alignée et bordée des deux côtés de maisons hautes et régulièrement bâties. On y remarque l'abbaye et son église, l'église paroissiale, l'hôtel de ville d'une belle construction, le pont de pierre sur le Rhône, d'une seule arche, qui se fermait jadis par une porte qu'on appelait la *porte du Valais*. On montre dans l'église paroissiale la châsse de saint Sigismond, présent de l'empereur Charles IV, et l'écuelle de bois garni en argent dans laquelle ce roi canonisé mangeait la soupe quand il faisait pénitence, pour avoir tué son fils.